



FEUILLE de ROUTE 2026 /2029

INDECOSA-CGT

**Pour une consommation
Juste, responsable
et solidaire**

Octobre 2026

Sommaire

Introduction	P.3
Au commencement1979	P.4
La place et le rôle d'Indecosa-Cgt dans ce projet de transformation radicale de la société	P.5
➤ Premier axe : Continuer d'investir les espaces institutionnels avec notre spécificité.	
➤ Deuxième axe : s'exprimer de façon politique sur tous les sujets touchant aux consommateurs / usagers	
➤ Troisième axe : Garder un contact étroit avec les consommateurs au sens large.	
➤ Quatrième axe : Garder un lien étroit avec la CGT.	
➤ Cinquième axe : Consolider notre structuration interne.	
Les champs d'intervention d'Indecosa-cgt : principes généraux	P.8
1. Principe d'égalité	
2. Principe de solidarité	
3. Principe de réponse aux besoins sociaux et matériels	
4. Principe de respect de la planète et du cadre de vie	
5. Principe de proximité et de lien social	
6. Principe d'émancipation et de vivre ensemble	
7. Principe de liberté et de scienceNos collectifs	
Nos collectifs thématiques	P.10
Alimentation	
Eau	
Logement	
Santé	
Banque / Assurance	
Nos collectifs transverses	P.24
Environnement	
International	
Numérique	
Services publiques	
Nos outils	P.33
Communication	
Formation	
Perspectives vers 2030	P.37

INDECOSA-CGT

Pour une consommation juste, responsable et solidaire

INTRODUCTION

C'est au cours des trente Glorieuses que s'installe la Société de Consommation.

La concentration urbaine permet l'émergence de la "grande distribution", qui doit permettre d'écouler la production et les biens de consommation.

Un symbole : en 1963, Carrefour ouvre le premier hypermarché de France et d'Europe. Dans la tête de chacun progresse l'idée même du plaisir, on pense à se faire plaisir, loisirs, vacances et à profiter de toute l'évolution technologique. Le pouvoir d'achat, les salaires, les critères économiques (inflation etc.) le permettent.

Quelques acteurs : le mouvement écologique, les associations de défense des consommateurs, alertent, dès le début, sur l'impact qu'ont la production et la consommation de masse sur la qualité de l'environnement naturel. De nombreux observateurs prévoient la remise en cause, à terme, de la pureté de l'eau et de l'air, ces ressources que nous considérons jusqu'à ces dernières années comme illimitées.

Les circuits de distribution éloignent le producteur du consommateur final. Le client-roi est devenu anonyme. Leur essor a contribué à déséquilibrer les rapports de force en faveur des producteurs et des distributeurs aux dépens des consommateurs.

La production intensive provoque des catastrophes importantes (la vache folle, les OGM etc.) Indecosa-Cgt est intervenu à chaque fois, mettant en cause la question des contrôles et de l'hygiène, avec Lactalis par exemple.

En trois ou quatre décennies tous ces excès de la surconsommation provoquent l'exclusion d'une partie de la population qui ne peut plus suivre. Cette consommation est bien organisée par les tenants du pouvoir économique, les sociétés agroalimentaires, la grande distribution, les banques et sociétés de crédit. Il apparaît donc évident à la CGT, en complémentarité à la défense des salariés dans le cadre du travail, de s'investir dans la défense des citoyens dans le cadre de la vie quotidienne, hors de l'entreprise.





Au commencement ... 1979

En **1979**, la CGT crée une association de consommateurs : **Indecosa-CGT**.

Information et Défense des Consommateurs Salariés, qui va agir selon différents axes :

- L'information du consommateur au sens large du terme.
- La défense individuelle, on retrouve la complémentarité avec la défense juridique des salariés dans le travail.
- Le rassemblement de tous les salariés dans l'esprit revendicatif de la CGT.

En **1982**, la CGT décide d'inscrire dans ses statuts Indecosa-CGT, qui devient ainsi membre de droit lors du CCN. Tout adhérent de la CGT devient automatiquement adhérent à Indecosa-CGT. L'association devient une organisation de la CGT pleine et entière. Tout ce que nous vivons au niveau syndical trouve sa traduction dans la consommation.

Indecosa-CGT marchera dès le début sur **ses deux jambes** :

- Celle du secteur consumériste et y prendra toute sa place.
- Celle d'une organisation de la CGT, rassembleuse sur des bases revendicatives.

Nos modes de consommation et de production impactent chacune des cinq causes de perte de la biodiversité : la destruction des habitats naturels, la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions et déchets.

Aujourd'hui, tout le monde connaît la notion du « jour du dépassement » de la terre, c'est-à-dire la date à partir de laquelle on consomme plus que ce que la planète produit. En **2025** c'était le 28 juillet.

Nous vous invitons à lire les rapports des associations caritatives : le rapport annuel de la fondation Abbé Pierre sur le mal logement, la 17e édition du baromètre de la pauvreté et de la précarité du Secours Populaire et dernièrement l'appel des Restos du Cœur. Les responsables sont le pouvoir en place et la finance mondiale au service du capital.

Les associations de consommateurs se substituent à l'état à moindre coût et perdent toute indépendance sur leurs activités, les choix des thématiques traitées, l'angle revendicatif etc. L'état se désengage et fait porter les missions de service public par les collectivités locales et les associations de consommateurs. Notre modèle économique actuel n'est pas soutenable. Une transformation profonde et radicale de l'appareil productif et du travail qui en découle s'impose.

« Les responsables sont le pouvoir en place et la finance mondiale au service du capital »

Nous parlons ici des enjeux de la consommation, mais il s'agit bel et bien des enjeux de la société. Cela donne de la profondeur à nos revendications. Pour exemple l'enjeu du logement qui est bien de défendre les locataires dans leurs difficultés et de porter l'exigence d'un véritable service public du logement.

La place et le rôle d'Indecosa-CGT dans ce projet de transformation radicale de la société

Premier axe : Renforcer l'investissement dans les espaces institutionnels avec notre spécificité

Aujourd'hui, les services du Ministère de l'Économie et des Finances indiquent clairement leur penchant pour des associations spécialisées dans des domaines précis :

- L'UFC gère les tests comparatifs et les accueils juridiques.
- La FNAUT s'occupe des usagers des transports.
- La CNL est présente sur le logement.
- FOOD WATCH agit sur le secteur alimentaire, essentiellement.
- L'UNAF s'occupe principalement des dossiers d'allocations familiales.

S'agissant d'Indecosa-CGT issu du mouvement syndical, elle n'a pas de domaines précis. L'expression politique sur les enjeux de consommation n'a jamais fait partie des domaines reconnus par l'État, bien au contraire. Nous devons donc trouver nos propres espaces.

La dimension internationale, que nous maintenons depuis longtemps et développons depuis quelques années, est un de ces domaines d'actions. Notre capacité à engager des coopérations, des rencontres, des actions communes, est scrutée par les pouvoirs publics.

Notre récente mission au Congo s'est délibérément placée dans le cadre de l'Ambassade de France afin de l'inscrire dans une mission « approuvée », relayée par l'État. Notre adhésion récente au CFSI (Le Comité Français pour la Solidarité Internationale) montre notre volonté d'investir ce domaine avec notre capacité à travailler avec d'autres.

Notre investissement dans la vice-présidence de l'ECU : Le cadre européen est plus difficile à mobiliser car il s'inscrit dans un contexte juridique et administratif complexe. Cependant nous devons nous saisir des occasions qui nous sont offertes d'intervenir à cette échelle. Nous réalisons de nombreuses contributions sur des textes proposés par l'Europe.

Les mandats représentatifs, trop souvent, la présence de mandatés dans des instances, quelle qu'en soit l'échelle territoriale, se limite à compter les présences, relayer des textes sans véritable analyse ou à intervenir sans que le contenu de ces interventions ne soit réellement connu de notre Organisation. Bien souvent cela n'a pas de sens et s'il n'est nullement question de verrouiller la parole de nos représentants, il est impératif que celle-ci puisse se faire sur un socle partagé.

Nos mandatés doivent disposer de formations leur permettant de s'approprier les revendications portées par l'association, pour ensuite pouvoir les faire vivre à tous les niveaux d'intervention là où ils/elles siègent. Pour que les formations restent en phase avec la réalité du terrain, il est nécessaire que nous organisions régulièrement des rencontres par type de mandat. Ces rencontres seront des moments privilégiés d'écoute et d'échanges des mandatés entre eux.

Nous avons tenté de mettre en œuvre de tels moments, mais nous n'avons pas pu aller jusqu'au bout de notre démarche. C'est donc un objectif à atteindre. En commençant par poursuivre nos efforts d'identification de nos mandatés.

Deuxième axe : Renforcer l'expression politique sur tous les sujets touchant aux consommateurs / usagers

Nous devons poursuivre nos efforts de communication vers l'extérieur mais aussi vers l'intérieur (CGT et Indecosa-CGT).

Que cela concerne le IN Magazine, notre site Internet ou nos réseaux sociaux, nous devons renvoyer l'image d'une association tournée vers une analyse politique des sujets abordés.

Nous devons renforcer nos thématiques et créer des regroupements thématiques. Par exemple, l'environnement pourra se nourrir de l'habitat, de la santé et de l'énergie, quand le numérique travaillera lui avec la santé, l'énergie et la banque.

Nous devons poursuivre nos formes d'expressions telles que des supports illustrés, des vidéos, l'usage de la radio, la présence sur des forums et événements externes et internes à la CGT... Ce travail est actuellement mené à l'échelle nationale.

L'enjeu est bien de prendre en compte ces objectifs. Le CA national doit en être le décideur et l'instigateur, le bureau national l'organisateur.

Troisième axe : Développer un contact étroit avec les consommateurs au sens large

C'est là un point essentiel, à préserver par notre maillage territorial, avec ou sans permanences. Celles-ci ayant des formes différentes suivant les départements ou les régions. La formation des camarades est importante. Nous ne sommes pas assistantes sociales, nous ne sommes pas juristes, nous aidons à résoudre des litiges, et cette connaissance du vécu nous permet de construire nos revendications.

De ce maillage territorial nous devons faire un espace d'information et de défense des consommateurs et usagers, mais nous devons aussi y faire la preuve de nos capacités d'action. Cela implique d'y avoir des militants rompus à l'exercice, des forces tournées vers

l'action (organisation de journées d'étude, d'événements locaux, du suivi et de la communication autour de dossiers emblématiques...).

La disparition de certains CTRC et la difficulté des autres nous obligent à développer quelques outils pratiques et juridiques à l'exercice de la tenue de permanence. Rappelons que les formations « Présentation » restent un outil majeur de cette transition. Cela implique pour nous de renforcer nos équipes de formation. La création d'une formation pour nos équipes dirigeantes, s'inscrit dans cette démarche.

Quatrième axe : Développer un lien étroit avec la CGT

Pouvoir s'appuyer et s'intégrer dans les actions de la CGT est un ressort essentiel de notre action. Non seulement, cela nous donne une cohérence locale et nationale, mais de plus, cela profite aux deux composantes : Indecosa-CGT et CGT.

Or, 43 ans après sa création, la perception d'Indecosa-CGT par les membres de la CGT n'est pas toujours clairement identifiée et une large proportion de membres et même de structures de la CGT n'a aucune idée de ce qu'est Indecosa-CGT. Lorsqu'ils en ont entendu parler, ils réduisent la plupart du temps l'action d'Indecosa-CGT à la gestion des litiges individuels de consommation.

Dans certains cas Indecosa-CGT est identifiée comme se mêlant de sujets qui ne sont pas de son ressort. Nous devons débattre du projet revendicatif de l'association, sa place et sa complémentarité avec toutes les organisations de la CGT. Pour atteindre cet objectif nous devons poursuivre nos efforts de promotion interne d'Indecosa-CGT. En ce sens, l'outil que représente la formation « Découverte » est très efficace et nous devons encore le renforcer. Nous réfléchissons, entre autres, à des formats vidéo courts, facilement diffusables et exploitables.

Il faut également replacer, partout où cela n'est pas ou plus le cas, les actions d'Indecosa-CGT en lien direct avec celles des UD. Statutairement, celles-ci sont membres fondateurs des associations départementales. Nous voulons une association à échelle humaine, dynamique. Nous y attendons une forte

implication, aussi bien en interne à tous nos niveaux d'intervention, qu'envers notre structure syndicale d'origine, la CGT.

Nous construisons une association lucide sur les enjeux actuels, ceux de la consommation certes, mais aussi plus largement, ceux concernant le monde qui nous entoure, en totale conscience qu'il nous faudra y consacrer des moyens pour y parvenir.

Cette association devra faire face à la société qui se profile devant nous, celle que nous combattons de longue date dans nos engagements syndicaux et associatifs. Nous portons le message de notre engagement militant. Nous devons maintenant le transcrire en actes, à travers toutes nos composantes : départementales, régionales, nationale.

Indecosa-CGT est un formidable outil à disposition de nos orientations syndicales et des valeurs que nous y portons. Loin de pouvoir être résumée à un espace de conseil juridique gratuit pour les membres de la CGT, notre raison d'être est de porter nos revendications fondamentales à travers tous les aspects de la vie courante, bien au-delà des murs des entreprises et établissements. La décennie qui s'annonce va être cruciale pour nous.

Ce qu'il en résultera sera sans nul doute déterminant pour l'existence même d'Indecosa-CGT en tant qu'outil syndical. Si nous arrivons à faire connaître et vivre cet Indecosa-Cgt là, alors des militants viendront. Ce sera une relève naturelle car nous nous situons bien dans l'activité consumériste complémentaire à l'action syndicale.

Cinquième axe : Consolider notre structuration interne

L'association s'articule institutionnellement autour de ses trois instances : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, Bureau.

- **L'Assemblée générale** fixe les grands lignes et le cadre du projet associatif.
- **Le Conseil d'Administration** veille au respect de ces orientations dans toutes les validations qui lui sont soumises.
- **Le Bureau** veille à la collecte et la clarification des

propositions, au suivi des dossiers, à la gestion des affaires courantes et les soumet à l'approbation du Conseil d'Administration. Il présente son bilan (intermédiaire et de fin de mandat) à l'Assemblée Générale.

À ces trois instances s'ajoute la **Commission Financière de Contrôle** qui veille au bon usage des ressources financière de l'organisation, et au respect des règles et principes de gestion.

Indecosa-CGT a été, dès sa création, structurée en une association à portée nationale, à laquelle viennent adhérer des **associations départementales**. À ce titre, les liens entre ces deux niveaux se doivent d'être étroits. Les décisions et orientations prises à l'échelle nationale n'engagent pas uniquement les militant.e.s qui y œuvrent. Elles engagent l'ensemble de l'organisation, et se déclinent ensuite dans les départements en fonction des ressources et besoins locaux.

Cela implique que le fonctionnement de l'association nationale est d'abord et avant tout assuré par des militant.e.s émanant des associations départementales. Ces militant.e.s en partagent les préoccupations et les prennent en considération dans les délibérations collectives. En fonctionnant ainsi, il n'y a pas prééminence du « National » sur le niveau départemental, ni l'inverse. Il n'y a pas d'une part « le National », qui aurait ses préoccupations, et d'autre part les associations départementales, qui auraient les leurs.

Il y a une association, INDECOSA-CGT, qui se structure à l'échelle nationale (agrément, mandats, moyens financiers et humains partagés...) et des associations départementales qui sont au plus près du public et des sujets courants.

C'est cette double articulation qui fait notre force et qui doit se décliner à travers nos modes de fonctionnement, nos formations et nos réflexions. Les deux niveaux doivent travailler, réfléchir, impulser dans une étroite concertation.

~~Introduction d'un second~~

Les champs d'intervention d'Indecosa-CGT

Principes généraux

Rapidement, il est apparu que des principes généraux présents dans toutes les thématiques nous animaient. Ces valeurs sont pour nous fondamentales, et leur partage constitue bien souvent un préalable à tout rapprochement avec une autre organisation ou association.

1. Principe d'égalité

INDECOSA-CGT réaffirme son attachement fondamental à l'égalité des droits pour l'ensemble des consommateurs en France, en Europe et partout dans le monde. Les lois, règlements ou traités quelle qu'en soit la nature doivent conduire pour tous à disposer de droits suffisants pour garantir un niveau de vie digne, stable et pleinement intégré aux environnements sociaux.

2. Principe de solidarité

INDECOSA-CGT rappelle que la notion de « citoyen de l'UE » que nous employons pour définir notre champ d'intervention en Europe, englobe non seulement toutes les personnes résidant sur le territoire européen, mais également tous les territoires qui en dépendent où s'y rattachent.

Il ne peut y avoir, en aucune circonstance, des citoyens de « seconde catégorie ». De la même façon, INDECOSA-CGT n'admet aucune différence de traitement entre « riches » et « pauvres » (que l'on parle d'États ou de citoyens) sauf dans la mesure où ces différences visent à élever tout le monde au même niveau.

Dans l'ensemble du document nous évoquons, cette notion de citoyen de l'Union Européenne, il comprend notre action envers et pour l'ensemble des consommateurs, usagers, résidant en France et en Europe.

3. Principe de réponse aux besoins sociaux et matériels

Pour INDECOSA-CGT, l'essentiel réside dans la réponse apportée aux besoins sociaux et matériels des citoyens.

Nous récusons ardemment la logique du « besoin des marchés » qui ne conduit qu'à plus de pauvreté et de souffrance humaine, au seul profit d'une « élite » auto proclamée.

Nous refusons toute forme de lobby économique contraire au bien-être du citoyen. Pour nous, le seul objectif digne de considération reste celui du progrès humain, et en aucun cas celui du profit pour le profit.

**4.
Principe de
respect de
la planète et
du cadre de
vie**

INDECOSA-CGT priorise le bien-être de la planète et du vivant.

Nous devons préserver nos ressources naturelles et remettre en cause tout ce qui peut nuire à l'existence de l'humanité. Nous soutenons le développement des énergies renouvelables et des produits et processus durables.

Nous condamnons et combattons avec ardeur tout ce qui peut conduire à priver les générations à venir de leur droit le plus élémentaire, celui de jouir d'une planète en bonne santé. Pour pouvoir espérer un tel résultat, nous portons avec fermeté l'idée que la consommation (biens et services) doit s'extraire de la logique destructrice liée à la prédation des marchés.

**5.
Principe de
proximité
et de lien
social**

Nous revendiquons la primauté du contact humain sur le tout numérique.

Nous soutenons le maintien des lieux d'accueil et d'échanges face à un dogme du dématérialisé qui conduit à l'isolement et à l'individualisme. Nous appelons à une vie locale dense avec des services publics de proximité, des agglomérations à taille humaine disposant de lieux de rencontre et de respiration, une équité de traitement territorial, et tout ce qui favorisera l'accès aux productions locales.

**6.
Principe
d'émanci-
pation et
de vivre
ensemble**

Le citoyen n'est pas une marchandise, il a le droit à l'émancipation, à la culture, au sport, aux loisirs. Le citoyen ne peut en aucun cas être réduit à un outil de production, devenant inévitablement un fardeau social dès lors que les vicissitudes de l'existence entravent sa capacité de produire.

Chaque être humain est une richesse commune qui se doit de pouvoir s'épanouir. Nous donnons la priorité aux lieux de vie en famille, à ceux de rencontre, d'échange et de partage. Nous aspirons à une vie expurgée de son rapport actuel à l'argent, à la domination et à l'exploitation. Nous luttons avec ardeur contre toutes les formes d'individualisme et donnons priorité à la collectivité.

**7.
Principe de
liberté et
de science**

Nous voulons que les citoyens soient libres dans le respect de l'intérêt collectif. De la même façon que le citoyen ne peut se réduire à un producteur de valeur monnayable, il ne peut non plus être réduit à un consommateur téléguidé par le marketing, la publicité, la mode.

Nous luttons contre toute forme de fichage et d'identification. Nous accueillons avec satisfaction et espoir les progrès de la science dès lors que celle-ci se met au service du bien-être de tout citoyen.

A l'inverse, nous nous dressons contre l'accaparement des progrès scientifiques et leur utilisation à des seules fins mercantiles ou élitistes. Les collectifs thématiques d'Indecosa-CGT agissent dans leurs champs d'intervention via :

- Les associations départementales qui communiquent et deviennent expertes de thématiques comme le logement, la santé, l'énergie, les transports et services publics.
- Les camarades qui sont mandatés dans toutes les instances de la consommation, au niveau local, régional et national.

Toutes les thématiques traitées doivent être animées en travail croisé avec les autres collectifs afin d'avoir un réel partage de connaissances.



Ce qui existe

L'alimentation est la préoccupation de tout individu pour vivre. La place de l'alimentation est donc essentielle pour toutes les nations : être en autosuffisance ou pouvoir importer des produits pour nourrir tous ses citoyens en quantité, en qualité et durablement. Or, tel n'est pas le cas.

Aujourd'hui, le nombre officiel des personnes sous-alimentées dans le monde est de 733 millions et le nombre de gens n'ayant pas accès à l'eau potable salubre est de 2,1 milliards de personnes. Et cela y compris dans les pays dits développés. En France, 7ème puissance économique mondiale, près de 12 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. La précarité alimentaire touche officiellement près de 8 millions de Français. Pourquoi en est-on là ?

Pour cela, il est nécessaire de s'interroger sur le fonctionnement du système alimentaire où chacune de ses composantes : la production (agriculture), la

Collectif thématique

ALIMENTATION

transformation (agroalimentaire), la distribution (les grandes surfaces) et la consommation (les mangeurs) joue un rôle et a un impact important sur l'ensemble de la chaîne alimentaire et in fine sur ce que mangent les consommateurs. Notre objectif est de protéger les citoyens des dangers que produit une agriculture intensive qui utilise les pesticides, ravage les sols, consomme des quantités considérables d'eau. L'agriculture pousse à l'accaparement des terres pour produire plus pour faire toujours plus de profit.

En même temps, les lobbys de l'agroalimentaire sont systématiquement à la manœuvre pour stopper toutes avancées permettant de mieux protéger les consommateurs comme par exemple : le blocage de la mise en œuvre du Nutri-score au plan européen.

Par ailleurs, en imposant ses marges, la grande distribution impacte le pouvoir d'achat des consommateurs et incite les citoyens à faire des choix draconiens et, au pire, à réduire ses dépenses d'alimentation.

Parallèlement, la tendance est à la dérégulation des normes protectrices, notamment pour réintroduire des pesticides servant les grandes exploitations agricoles, au détriment de la santé des consommateurs.

« Les lobbys de l'agroalimentaire sont systématiquement à la manœuvre pour stopper toutes avancées permettant de mieux protéger les consommateurs »

Dans ce même mouvement, les spéculations boursières sur les matières premières et les profits des groupes agroalimentaires n'ont cessé de progresser

au contraire du pouvoir d'achat. Nous savons que la nourriture a un impact important sur notre santé. Manger trop gras, trop sucré, trop salé a des effets néfastes sur nos corps. La mal bouffe avec, entre autres, les produits transformés, ultra-transformés, a une incidence dramatique sur la santé des populations. Les cancers, le diabète, l'obésité ont pris des proportions alarmantes dans nos sociétés.

Des solutions sont proposées pour faire reculer cette malbouffe : éducation à bien manger, étiquetage plus compréhensible (Nutri-score), contrôles plus efficaces, développement des circuits courts, etc...

Au niveau de l'État, un programme national alimentation, nutrition, santé (PNANS), un plan national nutrition santé (PNNS) et une stratégie nationale alimentation, nutrition, climat (SNANC) sont en place pour coordonner des initiatives et aller vers une meilleure alimentation garante d'une bonne santé pour tous.

Mais surtout, il faudrait changer de politique agricole pour s'extraire des choix du capital et de l'industrie agroalimentaire qui poussent à la concentration des terres, au détriment d'une agriculture plus à même de répondre aux besoins réels des citoyens-consommateurs. C'est dans ce contexte qu'Indecosa CGT doit agir.

Quelle est la place d'Indecosa dans ce domaine de l'Alimentation ?

Indecosa doit réinvestir totalement cette thématique. Travailler la problématique de l'alimentation demande d'avoir une vision d'ensemble du système alimentaire (production, transformation, transport, distribution, consommation) qui nous permettra de mieux comprendre et d'analyser les événements surgissant régulièrement sur cette question, mais aussi d'être critiques sur chaque sujet et de pouvoir proposer des solutions pertinentes au nom d'Indecosa CGT.

La mise en place d'un « collectif alimentation » procède de cet objectif, de cette ambition avec 5 axes de travail :

1. L'information interne et externe ;
2. La formation des 1er responsables puis de tout notre corps militant ;
3. La connaissance de l'ensemble du système alimentaire via une base de données au service des

militants ;

4. Une veille sur les actualités de l'alimentation ;
5. Engager des actions sur tout le territoire avec nos associations départementales.

Évidemment il y a nécessité de travailler en collaboration avec les organisations de la CGT, les autres associations de consommateurs et ONG, les partenaires institutionnels traitant de l'alimentation.

Ce que nous voulons

Quelques revendications phares :

- Nous défendons le **principe fondamental de l'accès à une alimentation saine, en quantité et de qualité pour tous, en toutes circonstances**. Pour cela il faut que « le droit à l'alimentation » soit inscrit dans notre constitution.
- **Lutter contre la précarité alimentaire.**
- Nous exigeons une **politique nationale et européenne assurant notre souveraineté alimentaire** par la constitution de stocks nationaux et européens, ainsi que l'encadrement des marges et pratiques des géants de l'agroalimentaire et de la grande distribution
- Nous exigeons une **réorientation de la politique agricole** qui réponde aux réels besoins des consommateurs et permette aux agriculteurs de vivre décemment.
- **Nous nous opposons avec force aux traités de libre-échange** tels qu'ils sont actuellement conçus dans l'opacité anti-démocratique la plus complète par l'OMC et les politiques européennes actuelles.
- Nous appelons à **renforcer le rôle de l'EFSA** (Autorité Européenne de Sécurité des Aliments) et en France celui des agences sanitaires et environnementales telles que **l'Anses, Santé publique France, l'Office français de la biodiversité, l'Agence Bio, l'ADEME**.
- Exiger l'**harmonisation des normes européennes vers un standard le plus élevé** quant à la sécurité alimentaire.
- Nous exigeons que le **principe de précaution** soit respecté en toutes circonstances.
- Nous défendons la **mise en œuvre obligatoire, dans toute l'Europe, du Nutri-Score** qui est un moyen simple, pour chaque citoyen, de faire des choix nutritionnels positifs pour leur santé.

Comment y parvenir

Former nos militants à la connaissance du système alimentaire, ses enjeux et nos propositions.

Communiquer (site, info alimentation, journal, In Magazine) pour faire prendre conscience de l'importance à s'investir dans la défense d'une alimentation saine et durable pour tous. Communication ciblée vers les organisations de la CGT.

Engager des actions publiques (conférences de presse, journées d'étude, colloques, etc.) pour informer, mieux faire connaître les enjeux de l'alimentation et interpeller systématiquement les élus de la nation.

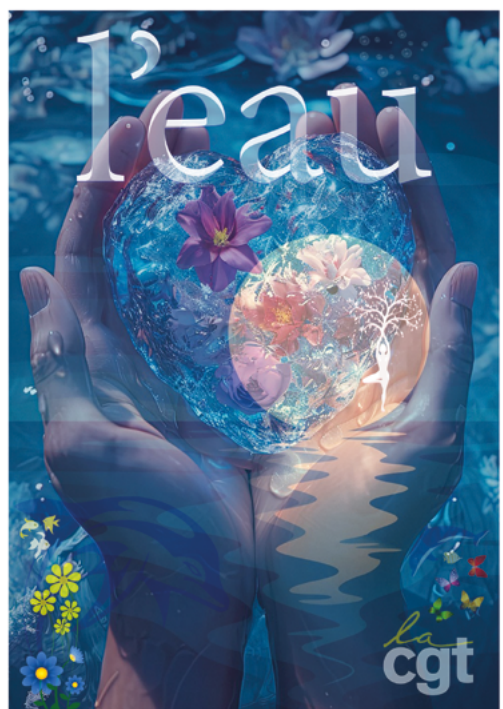
Proposer à nos associations départementales des actions à mener auprès de la population (ex : information sur le Nutri-Score).

Participer avec d'autres associations de la société civile à des actions pour défendre le droit à l'alimentation, une réglementation plus protectrice des produits alimentaires, l'interdiction des pesticides, etc.

S'investir dans les organismes publics traitant de l'alimentation (CNA, CNC, ANSES, HCSP, INAO, APRIFEL, ...).

Résolutions 2026 à 2029

- **Organiser 2 stages de 3 jours par an sur le système alimentaire au niveau national (stage niveau 1).**
- **Organiser 1 stage d'une semaine par an sur le système alimentaire au niveau national (stage niveau 2)**
- **Organiser 2 journées d'étude sur le système alimentaire en territoire.**
- **Organiser 1 colloque par an, sur l'un des sous-thème de l'alimentation, au niveau national ou en territoire.**
- **Aider à réaliser 3 initiatives par an dans les départements sur les questions de l'alimentation.**
- **Organiser 1 journée d'étude par an pour le CA.**



Collectif thématique

Eau

cours d'eau, rendant l'eau du robinet impropre à la consommation. *Résultat* : 90 % des rivières bretonnes dépassent les seuils de nitrates autorisés par l'UE.

B. INDUSTRIE : pollution et licenciements

Exemple 1 : La chimie dans la vallée du Rhône : Les usines (Arkema, Sanofi) rejettent des métaux lourds et des PFAS dans le Rhône, tout en menaçant de fermer pour «non-compétitivité». *Résultat*: 10 % des cours d'eau en France sont en «mauvais état chimique» à cause de ces rejets.

Exemple 2 : La sidérurgie à Fos-sur-Mer : L'aciérie ArcelorMittal prélève 20 millions de m³/an pour le refroidissement et rejette des eaux chaudes en mer, affectant la biodiversité. *Résultat* : 200 licenciements en 5 ans sous prétexte de «compétitivité», alors que le groupe a réalisé 1,5 milliard d'€ de bénéfices en 2022.

« L'eau n'est pas une ressource comme les autres. Elle est vitale, limitée et inégalement répartie »

Ce qui existe

L'eau, un bien commun en danger. L'eau n'est pas une ressource comme les autres. Elle est vitale, limitée et inégalement répartie. Pourtant, aujourd'hui, elle est menacée par :

- La privatisation (Veolia, Suez, Nestlé...),
- La pollution (nitrates, métaux lourds, PFAS...),
- Le changement climatique (sécheresses, assèchement des nappes),
- Le désengagement de l'État (externalisation des services publics, méga-bassines...).

L'eau, un enjeu transversal, exemples concrets

A. AGRICULTURE : entre gaspillage et précarité

Exemple 1 : Les méga-bassines en Deux-Sèvres, 16 réservoirs géants (6 millions de m³) financés à 80 % par l'argent public, pour arroser du maïs destiné à l'alimentation animale ou aux agrocarburants.

Résultat : Assèchement des nappes, hausse du prix de l'eau pour les agriculteurs (+34 centimes/m³ en 2025), et conflits violents (manifestations réprimées à Sainte-Soline).

Exemple 2 : L'élevage intensif en Bretagne : les porcheries industrielles rejettent des nitrates dans les

C. ENERGIE : le nucléaire, un gouffre en eau

Exemple : Les centrales nucléaires prélèvent 12 % de l'eau douce en France (3,5 milliards de m³/an) pour le refroidissement, réchauffant les cours d'eau et menaçant la biodiversité. *Résultat* : En 2022, EDF a dû réduire la production de 6 réacteurs faute d'eau.

D. INEGALITES SOCIALES: l'eau, un marqueur de précarité

Exemple : Les coupures d'eau, en 2025 12 communes de Nouvelle-Aquitaine ont dû être ravitaillées par camions-citernes, faute d'eau potable. *Résultat* : Les ménages précaires paient jusqu'à 3 fois plus cher leur eau (tarifs sociaux inexistant).

Ce que nous voulons

1. Renforcer la gouvernance publique et démocratique :

- **Inscrire** le droit à l'eau dans la Constitution : Garantir juridiquement l'accès à l'eau comme un droit fondamental, à l'abri des logiques marchandes.
- **Développer** une gestion décentralisée et participative: Impliquer les citoyens, les collectivités locales et les usagers dans les décisions (comités de bassin, commissions locales de l'eau, consultations publiques).
- **Lutter** contre la privatisation : Mettre fin aux contrats de délégation de service public avec les multinationales (Nestlé, Danone, etc.) et renforcer les services publics locaux, avec une transparence totale sur les tarifs et la qualité.

2. Protéger les écosystèmes et adapter les usages au changement climatique :

- **Restaurer les milieux naturels**: réhabiliter 1000 hectares de zones humides d'ici 2030 (comme prévu dans le Plan Eau 2025) pour réguler le cycle de l'eau et limiter les inondations/sécheresses. Désimperméabiliser les sols urbains pour favoriser l'infiltration naturelle.
- **Adapter l'agriculture** :réduire de 50 % l'usage des pesticides et nitrates d'ici 2035, en accompagnant les agriculteurs vers des pratiques agroécologiques (ex. : rotation des cultures, irrigation raisonnée). Interdire les «bassines» agricoles qui accélèrent l'évaporation et aggravent les tensions locales.
- **Limiter les prélèvements industriels**: Imposer des quotas stricts et taxer les prélèvements excessifs, en appliquant rigoureusement le principe «pollueur-payeur».

3. Garantir un accès équitable et abordable pour tous :

- **Instaurer une tarification sociale** : Interdire les coupures d'eau pour impayés et mettre en place des tarifs progressifs (gratuit pour les premiers mètres cubes, prix modéré pour les usages essentiels)
- **Créer un fond national de solidarité** pour financer l'accès à l'eau des ménages précaires.
- **Améliorer la qualité de l'eau du robinet**: rem-

placer les canalisations en plomb et renforcer les contrôles sanitaires (54 paramètres vérifiés par les ARS). Sensibiliser le public à la consommation d'eau du robinet (100 à 200 fois moins chère que l'eau en bouteille) et réguler le marché de l'eau embouteillée.

4. Innover pour une gestion sobre et circulaire :

- **Développer la réutilisation** des eaux usées traitées.
- **Généraliser le recyclage** des eaux grises pour l'irrigation, le nettoyage urbain ou les toilettes, comme le prévoit le Plan Eau 2025.
- **Investir dans des stations d'épuration performantes** pour limiter la pollution des nappes phréatiques.
- **Moderniser les réseaux** : réduire les fuites (jusqu'à 20 % du volume distribué dans certaines villes) via des programmes de rénovation des infrastructures. Déployer des compteurs intelligents pour suivre la consommation en temps réel et détecter les gaspillages.

5. S'engager dans la coopération internationale:

- **Soutenir les pays du Sud** : Financer des projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, en partenariat avec des ONG et des collectivités locales. Dénoncer l'accaparement des ressources hydriques par les multinationales dans les pays pauvres.
- **Promouvoir des accords internationaux**: Défendre une convention mondiale pour la protection des nappes phréatiques transfrontalières. Intégrer la gestion de l'eau dans les accords climatiques (ex. : COP30) pour anticiper les conflits liés aux pénuries. Mobilisation et plaidoyer pour que ces actions aboutissent, une mobilisation citoyenne et politique est indispensable : Campagnes de sensibilisation : Organiser des événements grand public (ex. : «Mars Bleu» pour l'eau) et des formations dans les écoles sur les enjeux de l'eau.
- **Alliances avec les acteurs locaux** : Travailler avec les agriculteurs, les industriels et les associations pour co-construire des solutions adaptées à chaque territoire.
- **Pression sur les décideurs** : Interpeller les élus et les candidats aux élections sur leurs engagements pour une gestion publique de l'eau.

Comment y parvenir

Conclusion : L'eau, un combat commun. Comme le souligne Indecosa CGT, l'eau n'est pas une marchandise, mais un patrimoine commun dont la gestion doit concilier préservation écologique, équité sociale et viabilité économique.

Les défis sont immenses, mais les solutions existent : elles passent par une volonté politique forte, une coopération entre tous les acteurs, et une mobilisa-

tion citoyenne durable. Cette feuille de route propose des pistes concrètes pour agir dès aujourd'hui et préparer un avenir où l'eau reste accessible à tous, dans le respect des écosystèmes et des générations futures.

Indecosa-CGT propose : Vers une gestion sobre, solidaire et publique de l'eau

« Vers une gestion sobre, solidaire et publique de l'eau »

Résolutions 2026 à 2029

1. Dans les instances locales et nationales :

- Siéger dans les instances décisionnelles pour bousculer : projeter d'avoir 30 élus dans les instances de l'eau à la fin du mandat.
- Dénoncer les conflits d'intérêt.
- Proposer des alternatives : gestion publique, tarification sociale, plan d'adaptation aux sécheresses
- (ex : en deux-sèvres, les mandatés ont fait annuler les hausses de tarif abusives en pointant les marges excessives des délégataires privés).

2. Sur le terrain, se former et mobiliser en outillant nos représentants :

Mettre en place des guides pratiques; faire des formations croisées; établir une cartographie des conflits en répertoriant les entreprises polluantes et les mobilisations en cours.

3. S'allier avec les mouvements sociaux :

Unir les luttes avec les collectifs anti privatisation, avec les associations environnementales, avec les syndicats.



Ce qui existe

L'accès et la jouissance d'un logement sain et décent est une condition essentielle de bien-être, de santé, de dignité, d'autonomie et d'accès à l'emploi et à l'éducation. Le droit au logement est reconnu comme un droit fondamental, garanti par des textes internationaux et retranscrit à de multiples reprises dans le droit français ; pourtant, force est bien de constater qu'il reste largement inopérant.

En effet, les politiques publiques de ces dernières décennies ont consciencieusement abandonné l'objectif sociétal prévu par l'esprit de la Loi, pour organiser la mise en marché du secteur du logement. Aujourd'hui, le résultat est sans appel : une crise profonde et durable frappe l'ensemble du territoire et toutes les catégories de population, crise devenue le reflet et l'accélérateur des inégalités sociales. Il en ré-

Collectif thématique

LOGEMENT, HABITAT, CADRE DE VIE

sulte la combinaison paradoxale d'une crise de l'offre (le niveau de la construction n'a jamais été aussi bas) et d'une crise de la demande (un mal-logement qui explose avec 350 000 personnes SDF en hausse de 20 000 en un an, 2,9 millions de demandeurs en attente d'un logement social).

Ayant vu sa part dans le budget des ménages exploser et aujourd'hui avoisiner en moyenne un tiers de leurs dépenses, le logement et les charges incompressibles qui s'y rattachent (eau, énergie, assurance ...) sont devenus le premier poste de consommation des ménages. Les disparités sont considérables selon les classes sociales, les plus pauvres dépensant proportionnellement davantage que les plus riches.

Le logement est aussi au cœur de la lutte contre le réchauffement climatique : représentant près de 30% de l'énergie finale utilisée en France, il est responsable de 10% de nos émissions de gaz à effet de serre selon l'ADEME. Or, sur les 30,9 millions de résidences principales que compte notre pays, 3,9 millions de logements, soit 12,7% du parc, sont aujourd'hui considérés comme des passoires énergétiques (étiquettes F et G du DPE) : les factures peuvent être 6 fois plus élevées que dans un logement rénové, sans compter les coûts sociaux que représentent ces logements (santé, mal-logement, mortalité).

Le Logement ne s'arrête pas à la porte du domicile, mais s'inscrit dans un cadre plus large devant préserver le droit et l'accès à l'emploi, à la santé, à l'éduca-

tion, aux transports, à la culture, à la ville, à l'environnement, ainsi que le soutien à la lutte contre toutes les formes de discriminations.

Pour Indecosa-CGT, la garantie d'un logement décent et sain pour tous est un élément majeur du vivre ensemble, de la solidarité, de la transition écologique et de la cohésion sociale dans notre société.

En ce sens, le droit au logement est un droit fondamental, facteur-clé de modernité, d'intégration économique et sociale, de mesure de lutte contre la xénophobie et le nationalisme, un pilier de la protection sociale et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Au vu de la multiplication des attaques actuelles contre le secteur et des difficultés croissantes rencontrées par l'ensemble de la population, Indecosa-CGT s'engage résolument pour la défense des droits de tous les habitants, sans distinction.

« La garantie d'un logement décent et sain pour tous est un élément majeur du vivre ensemble, de la solidarité, de la transition écologique et de la cohésion sociale dans notre société »

Ce que nous voulons

Indecosa-CGT refuse que le logement soit considéré comme un bien marchand ordinaire et revendique un droit au logement pour tous sans discrimination de nationalité ou de situation sociale.

Pour ce faire, notre association milite pour l'adoption d'une politique publique de l'habitat dans ses différentes composantes et pour une nouvelle politique nationale d'aménagement du territoire en faveur d'une véritable mixité sociale. Pour garantir l'efficacité de ces politiques, elles doivent faire l'objet d'un grand service public dédié et financé à la hauteur des besoins.

Quelques revendications phares :

- **La consécration d'un Droit au logement effectif**

et réellement opposable, permettant à chacun d'accéder et se maintenir dans un logement décent, indépendant et adapté à aux besoins. Ce droit induit entre autres l'arrêt immédiat des expulsions sans relogement, l'interdiction des coupures de fluides (eau, électricité, chauffage ...) dans le parc privé comme dans le parc public, la limitation des frais de logement à 20% des revenus pour le secteur locatif, le développement d'une offre adaptée à des situations professionnelles (travail saisonnier, études, ...) et sociales (lutte contre le mal-logement et le sans-abrisme, hébergement d'urgence, perte de mobilité ou d'autonomie, accueil des Gens du voyage, ...)

- **La création d'un grand service public de l'Habitat national et décentralisé**, venant garantir l'effectivité de ce droit au Logement, l'égalité d'accès et la qualité des services, à chaque échelle de territoire. Ce service public, financé par l'État, doit, de plus, permettre de relancer la construction et la rénovation de logements en nombre suffisant pour répondre aux besoins, de soutenir la transition énergétique du parc immobilier, de mettre en place une police des loyers, bras armé d'un encadrement généralisé des loyers du secteur libre et d'une police foncière visant une consommation raisonnée des espaces, un contrôle social des moyens publics consommés par le secteur libre, l'assistance des collectivités territoriales dans leurs missions Habitat (lutte contre les logements insalubres, prévention et redressement des copropriétés dégradés,...), ou encore l'accompagnement des ménages. Plus généralement, ce service public doit être un garant de la solidarité, du dialogue social et de la démocratie, l'acteur premier de la transition écologique du secteur, et être le socle d'une politique de la ville favorisant le développement des quartiers par l'implantation de services publics de proximité.

- **Le logement social est un outil essentiel de la réponse universelle d'accès au logement pour tous.** Mais les dérives libérales ont conduit à sa quasi-privatisation, et le désengagement de l'État continue, malgré les 2.9 millions de ménages attendant toujours un logement. Indecosa-CGT appelle la puissance publique à assurer une production de logements sociaux suffisantes

(250 000 logements publics locatifs sociaux par an), inscrire la politique de construction dans une cohérence de territoire, permettre l'accès du plus grand nombre aux HLM, (notamment les ménages ne pouvant se loger dans le privé ou accéder à la propriété), et plus généralement assurer la représentation et la participation des résidents aux prises de décision les impactant. Par ailleurs, Indecosa-CGT agit pour la défense, la promotion et le renforcement d'un secteur du logement social avec des acteurs pérennes s'éloignant des logiques de marché pour le développement et la gestion d'un secteur locatif social et d'une offre d'accession sociale à la propriété

- **Défendre les droits des habitants aussi dans le secteur privé**, notamment en contrôlant l'utilisation des aides fiscales accordées à ce secteur pour la production et en gestion de logements et en appliquant la taxe sur les logements vacants, en généralisant l'encadrement des loyers à la baisse, en renforcer les pouvoirs et moyens de participation des copropriétaires et des locataires aux conseils syndicaux et ainsi en en démocratisant le fonctionnement.

Comment y parvenir

La représentation des locataires du logement social : depuis la Loi de janvier 2017 dite « Egalité et Citoyenneté », Indecosa-CGT est reconnue comme as-

sociation nationale de locataires, et s'est pleinement investit dans ce domaine. En 2025, une centaine de militants Indecosa-CGT sont élus pour représenter les locataires dans les conseils d'administration ou de surveillance des organismes de logements sociaux. D'autres encore sont mandatés par Indecosa-CGT dans les Commissions d'attribution des logements sociaux ou dans les conseils de concertation locative des offices publics de l'habitat, des entreprises sociales de l'habitat, des coopératives HLM ou de sociétés d'économie mixte agréées. Fin 2026, de nouvelles élections ont lieu et Indecosa-CGT est pleinement mobilisée pour obtenir de nouveaux sièges, former de nouveaux militants, porter la voix des habitants et gagner des droits pour la garantie d'un logement pour toutes et tous.

Le Collectif Logement est composé de 15 personnes qui se réunissent une fois par mois. En plus de l'élaboration des revendications de l'association en matière de Logement, Habitat et Cadre de Vie, le Collectif propose un accompagnement des militants mandatés pour les aider dans l'exercice de leurs missions, via la mise en place d'outils de suivi et d'information, et l'élaboration d'outils pédagogiques (webinaires « Questions-réponses », fiches pratiques, journées d'étude ...)

Les publications :

- Position Logement Indecosa 2027-2029
- Fiches pratiques,
- ... ?

Résolutions 2026 à 2029

- **Accroître le nombre d'élus dans les conseils des bailleurs sociaux et de mandats de représentation dans les autres instances de ces bailleurs sociaux.**
- **Assurer l'animation du groupe des militants mandatés dans le Logement et coordonner les actions en direction des bailleurs sociaux en s'adaptant notamment à la multiplication de bailleurs sociaux de dimensions extra-départementales.**
- **Pour le Collectif : poursuivre la tenue d'une réunion par mois pour permettre le suivi des actions et le portage politique.**
- **Développer la formation auprès des nouveaux mandatés.**



Ce qui existe

La santé est une priorité majeure pour chaque individu et société. La France s'est longtemps prévalu d'avoir le meilleur système de protection au monde mais force est de constater que la casse continue du service public ne peut plus lui permettre de prétendre à ce titre.

La fermeture de lits, de services et d'hôpitaux, la détérioration des conditions d'accueil des patients, la désertification médicale de certaines régions, la hausse constante des coûts de soins, des médicaments, des assurances et des mutuelles nous obligent aujourd'hui à nous positionner pour défendre les usagers de la santé

Ce que nous voulons

Indecosa-CGT revendique une politique de santé publique, démocratique, solidaire et participative et dénonce la commercialisation grandissante de la santé.

Collectif thématique

SANTÉ

L'enjeu de notre action est de la défendre en tant que bien commun accessible à tous, quelle que soit la situation économique et géographique de chacun. Elle ne doit en aucun cas être réduite à une marchandise.

Indecosa-CGT revendique :

- une **sécurité sociale intégrale (le 100 % sécu)** qui instaure la généralisation du tiers payant, la suppression du forfait hospitalier et du « forfait patient urgence », l'abandon des franchises médicales et la remise en question des dépassements d'honoraires.
- **En finir avec les déserts médicaux** sur le territoire national, zones rurales et urbaines comprises. Cette situation catastrophique de la démographie médicale n'a pas été empêchée ni dénoncée par l'Ordre des médecins, au contraire, puisque résultant de l'instauration du Numérus Clausus.
- Renforcer la mise en place d'une **organisation de la démocratie au niveau des territoires**.
- Soutenir le développement des **hôpitaux de proximité** pour garantir un accès égalitaire aux soins.
- Favoriser la création et la gestion des **centres de santé** par des établissements publics pour assurer des soins de premiers recours à tout public
- Permettre à toutes les catégories de la population d'**accéder à la santé publique** et à son corollaire, la médecine préventive.
- **Refuser la transformation de la santé en acte commercial et la déshumanisation des actes de soin**. Nous demandons un renforcement de la communication avec chaque patient et une amélioration de ses conditions d'accueil et de prise en charge.
- **Renforcer le secret médical**, en interdisant

strictement le transfert de données à des sociétés privées.

- Obtenir des garanties pour les **droits des patients**, avec sanctions en cas de non-respect, en particulier pour le droit à mourir dans la dignité et le droit à l'IVG.
- Mettre en place **un service public de santé** dont la priorité serait instaurée dans un cadre législatif pour empêcher le jeu de la concurrence
- Considérer les **dépenses de santé comme une urgence de politique nationale** et ne pas les intégrer dans le calcul du déficit public exigé dans le cadre des règles de stabilité économique de l'Union Européenne.
- Demander à la commission européenne de légiférer pour une **uniformisation des coûts** et de prise en charge dans les différents pays de l'UE
- Favoriser une **réappropriation nationale de la production de médicaments** et de dispositifs médicaux donc en proposer une maîtrise publique pour s'opposer aux stratégies de lobbying de l'industrie pharmaceutique qui fait produire à l'étranger.
- Trouver une **alternative à la tarification à l'acte** comme la rémunération contractualisée des établissements sur la base d'objectifs de santé et non plus d'objectifs financiers pour maintenir la santé en dehors du secteur lucratif. afin de les soutenir dans l'exercice de leurs missions.

Comment y parvenir

L'agrément santé et les représentants des usagers (RU)

Indecosa-CGT détient depuis 2004 l'agrément national santé, ce qui lui permet de mandater des Représentants des Usagers (RU) dans les différents établissements de santé pour siéger dans les Commission des Usagers (CDU) au niveau local.

Les RU sont désignés par les Agences Régionales de Santé (ARS) pour :

- informer et écouter les personnes malades et leurs proches,
- défendre les droits et les intérêts des usagers et de leurs accompagnants,
- porter leur parole en particulier en cas de dysfonctionnement et les accompagner,
- assurer l'examen des réclamations et leur suivi.

- faire des propositions pour améliorer l'accueil et la qualité de la prise en charge des patients en établissements de santé.

Les RU peuvent également être mandatés au niveau territorial dans les Conseils Territoriaux de Santé (CTS) et au niveau régional dans les Conférences Régionales de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) pour :

- participer au projet régional de santé (PRS),
- identifier les besoins pour proposer des dispositifs et des démarches locales
- donner des avis sur la politique régionale de santé,
- coordonner les parcours de santé et les contrats locaux de santé.

Il existe également des instances spécialisées comme la Commission de conciliation et indemnisation (CCI) dans laquelle le RU favorise la médiatisation des conflits entre usagers et professionnels de santé.

L'association Indecosa-cgt compte 131 mandatés Représentants des Usagers et l'ensemble de ces mandats représentent l'activité « santé » de 33 associations départementales Indecosa-cgt.

« Indecosa-CGT revendique une politique de santé publique, démocratique, solidaire et participative et dénonce la commercialisation grandissante de la santé »

Le collectif santé

Il compte 17 personnes et se réunit en visio une fois par mois. Il rédige des publications telles que sentinelle santé ou info santé. Il contribue à la participation d'événements nationaux (colloque, pétition) et l'élaboration d'outils pédagogiques (formation, journée d'étude). Il met en place des outils de suivi et d'information pour les mandatés en santé (tableau de suivi des RU). Il travaille avec le collectif alimentation sur les questions transversales aux deux thématiques.

Les publications :

- *Les Sentinelles de la Santé*, pour exemples n°23 « pour une sécu à 100 % des soins prescrits » et n°24 « les perturbateurs endocriniens ».
- *Les Info Santé* sur des situations locales, les mandats des Représentants des Usagers ...

Les actions :

Colloque national des RU et action nationale en faveur de la gratuité du stationnement dans les établissements de santé.

La formation « Politique de santé »:

Cette formation vise à former les mandatés et les

personnes hors mandat en charge de la thématique santé (territoires et collectif) sur la question de la démocratie sanitaire et du partage d'une base revendicative.

Elle consiste en une approche historique de la démocratie sanitaire avec ses caractéristiques, sa mise en œuvre et ses développements, ses différentes institutions et leurs champs de compétences. Puis elle aborde plus précisément les différents mandats des Représentants des Usagers avec leurs enjeux, les stratégies d'action à mettre en place, les revendications à porter et à partager et enfin les perspectives à développer.

Résolutions 2026 à 2029

- **Renouvellement de l'agrément santé national en 2029 (agrément en cours pour 5 ans par arrêté du 24 mai 2024).**

- **Pour les RU :**

- formaliser un moyen de mise en commun des outils, initiatives et actions afin de les décliner sur l'ensemble du territoire
- organiser une prochaine rencontre nationale sur la base d'une formation technique et sous la forme d'ateliers animés par les RU en mandat depuis plusieurs années à destination des nouveaux RU.

- **Pour le collectif santé : poursuivre la tenue d'une réunion par mois avec la présence de la majorité du groupe pour produire des publications et initier des actions.**

- **Publier au moins 4 Sentinelles de la Santé et 2 Info Santé par an.**

- **Développer la formation « Politique de santé » sur 5 jours.**



Collectif thématique

BANQUE & ASSURANCE

Ce qui existe

Les mutations rapides du secteur bancaire français impactent fortement les consommateurs, notamment sur la montée des banques en ligne et néo-banques auquel s'ajoute une pression sur les frais, une concurrence accrue, une numérisation des services (applications mobiles, IA) et des enjeux autour de la cybersécurité et des arnaques, l'ensemble de ces mutations étant essentiellement tournées vers davantage de profit.

La complexité du système bancaire expose le consommateur à de multiples dangers dans la gestion quotidienne de son compte bancaire liés notamment aux incompréhensions de son fonctionnement mais aussi au non-respect de la réglementation par les banques et des lois régissant le domaine. De nombreux manquements et pratiques discutables sont à dénoncer entre autres :

- **Frais bancaires** peu lisibles, complexes, manquant de transparence tarifaire et engendrant des écarts fréquents pouvant nuire à la gestion financière de certains clients.
- Non application du **plafonnement** des frais bancaires.
- **Conseils qui ne sont pas toujours neutres**, proposés avec un biais commercial, et inadaptés à la situation du client.
- **Pratiques commerciales abusive.**
- **Information insuffisante** s'accompagnant d'un défaut de conseil.
- Des **remboursements** sur les fraudes qui ne sont pas toujours immédiats ou automatiques faisant porter sur le client de la suspicion sur sa bonne

foi ou sur une utilisation erronée de son compte bancaire.

- **Difficultés d'accès aux informations** permettant de connaître les possibilités de remboursement.
- **Non proposition** des différents dispositifs concernant l'inclusion bancaire ou le droit au compte.
- **Politiques discriminatoires** menées à l'encontre de clients considérés comme « pauvres ».
- **Digitalisation** pouvant conduire à l'exclusion bancaire certaines populations.

Ce que nous voulons

Indecosa-CGT revendique un service public financier fonctionnant dans l'intérêt collectif considérant la finance comme un bien essentiel au même titre que la santé, l'énergie... et qui sépare strictement les activités spéculatives de celle des banques de dépôts.

Nos revendications :

- Développer les missions sociales des banques.
- Permettre l'accès universel aux services bancaires : tout le monde devrait pouvoir avoir un compte, épargner, envoyer de l'argent, sans exclusion ni frais abusifs.
- Renforcer l'inclusion bancaire et limiter la logique commerciale et de profit.
- Orienter le crédit vers l'intérêt général : financer le logement, les petites entreprises, la transition écologique, plutôt que privilégier la spéculation.
- Réguler fortement et rendre plus transparent le système financier afin d'éviter les crises

financières et offrir davantage de protection aux citoyens.

- Promouvoir la stabilité avant la rentabilité : une logique de long terme, moins centrée sur les profits immédiats.
- Renforcer la présence publique ou coopérative : banques publiques, mutualistes ou fortement encadrées par l'État.
- Veiller à un encadrement du crédit : Vérification de la capacité de remboursement, protection contre le surendettement
- Contre le financement de la défense et des centrales nucléaires via les fonds collectés par le
- livret A au détriment de ses missions prioritaires
- Créer les conditions nécessaires à des actions de sensibilisation et à l'éducation financière.

Comment y parvenir

Indecosa-CGT par l'action de ses militants et du collectif Banques /Assurances par sa campagne « Livret A, non au financement de l'armement » a permis que plusieurs auditions aient lieu auprès de groupes parlementaires d'opposition de l'Assemblée nationale et du Sénat. Cette campagne a fait aussi l'objet d'une publication d'une tribune dans l'Humanité signée par des responsables syndicaux, associatifs et politiques dont la signature de Sophie Binet pour la CGT.

Plusieurs de nos militants siègent dans les instances représentatives du système bancaire français

comme l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel de contrôle et de résolution) ainsi qu'auprès de l'OSMP (Observatoire de la sécurité des moyens de paiement).

D'autres sont investis dans les commissions de surendettement et défendent les dossiers qui leur sont présentés avec l'objectif de faire respecter les droits des personnes surendettées et de leur permettre de réintégrer rapidement dans la vie sociale et économique.

Nous menons également des actions de formation auprès de nos militants et notamment ceux qui tiennent nos permanences afin de leur permettre de mieux appréhender et traiter les litiges opposant les consommateurs et les banques.

Cela nous permet par les réalités de terrain de mieux connaître les irrégularités de fonctionnement et d'application pour les faire remonter auprès des instances concernées (ACPR, OSMP, Médiateur, Défenseure des droits...)

Enfin, sur notre site internet indecosa.fr des communiqués réguliers ont vocation à informer les consommateurs et nos militants sur l'actualité du domaine et sur les prises de position d'Indecosa-CGT. On y trouve également les sites « ressources » qui aident à mener les actions nécessaires en cas de litiges.

Notre journal le « IN » MAGAZINE fait paraître des articles portant sur l'actualité du système bancaire.

« Indecosa-CGT revendique un service public financier fonctionnant dans l'intérêt collectif »

Résolutions 2026 à 2029

Par son engagement, INDECOSA CGT se fixe comme objectif de maintenir et d'amplifier ses actions au service d'un système financier tourné vers l'intérêt collectif et non strictement dédié au profit.



Collectif transverse

ENVIRONNEMENT

Ce qui existe

Le sujet environnemental a pris une place accrue dans le débat public, cristallisant de nombreuses oppositions : certains le considèrent comme un dogme de privilégiés freinant la liberté et le développement, d'autres comme un enjeu de survie pour l'ensemble du vivant.

Au-delà de ces débats, notre consommation est intrinsèquement liée à l'environnement, qui nous fournit eau, nourriture, matériaux de construction et d'usinage, énergie, pharmacopée, mais aussi de l'air respirable, une protection contre les rayons solaires, un climat viable et prévisible, des sols et des espaces où s'installer, vivre, cultiver et se développer, etc...

L'environnement est donc notre espace vital autant que notre principal outil de production d'aujourd'hui et de demain.

Mais concrètement, notre modèle socio-économique est fondé sur l'accaparement par quelques-uns des ressources et des bénéfices tirés de leur exploitation, au détriment du plus grand nombre. Cette exploitation se fait de plus sur un modèle linéaire, c'est-à-dire basé sur le schéma « extraction-usage-abandon », sans ou sans trop de regard sur la disponibilité dans le temps desdites ressources (état des stocks, capacités de renouvellement, ...), des conséquences de leur utilisation (impacts de

la fabrication-transformation-usage, pollutions, transports, énergie, ...) et de leur devenir en fin de vie (déchets). De plus, la Loi du marché et la course à la rentabilité imposent de produire toujours plus et toujours moins cher, et tant pis pour la qualité de la chaîne de production comme du produit fini, donc in fine, tant pis pour le consommateur.

Or, le culte de la croissance économique n'est pas soutenable dans notre monde aux ressources limitées, et nous sommes aujourd'hui confrontés à la raréfaction de nos matières premières, à un effondrement de la biodiversité, à une diffusion massive de pollutions en tous genres et dans tous les milieux, et bien sûr au changement climatique, l'ensemble étant directement lié à notre modèle économique capitaliste. Est-il besoin de rappeler que dans un tel contexte, les plus précaires sont bien sûr les plus exposés et les plus vulnérables ?

Le sujet est vaste et complexe, mais les impacts certains de notre consommation sur les crises environnementales, et réciproquement, justifient un positionnement d'Indecosa-CGT en la matière.

Pour notre association, tous les champs consuméristes, et globalement toutes les activités humaines ont une dimension environnementale à prendre en considération, au même titre que les impacts sociaux et économiques desdites activités. La santé, le logement, l'alimentation, les transports, l'énergie, l'eau, mais aussi nos politiques et services publics, nos outils bancaires, financiers et assurantiels, l'aménagement de notre territoire et tous les autres secteurs doivent engager leur transition écologique : la préservation de notre environnement et de ses ressources est bien une question de solidarité, de cohésion et de justice sociale, présentes et à venir.

Ce que nous voulons

Dans tous ses champs d'intervention, Indecosa-CGT estime que la défense des droits des consommateurs et usagers nécessite l'adoption de politiques publiques fortes en matière :

- D'intégration d'évaluation environnementale quels que soient les projets et activités : il est devenu nécessaire de chercher comment répondre aux besoins de l'intérêt général avec le moindre impact environnemental possible. Il existe déjà de nombreux critères et outils disponibles permettant cette prise en compte méthodologique dans les processus décisionnels, de suivi et de contrôle, qu'il est urgent de rendre effectifs, que ce soit pour les investissements et aides aux entreprises, la commande et les services publics, l'encadrement des projets d'aménagements, des chaînes de production, de transports, d'énergie, ... En cas de doute, le principe de précaution doit devenir la norme.
- De responsabilité et d'exemplarité : Garant de notre sécurité et de l'intérêt général, l'État, et plus largement la puissance publique, se doit de s'engager fortement en faveur de la transition écologique : cadre juridique clair et ambitieux, investissements humains, techniques et financiers, accès à la justice ou encore mobilisation de la commande publique sont autant d'outils à sa disposition. Cette exemplarité doit aussi reposer sur les acteurs économiques, responsables de leurs pratiques bien sûr, mais aussi par leur devoir de vigilance quant à celles de leur partenaires et fournisseurs, et par leur devoir de transparence quant aux informations qu'ils dispensent aux instances de contrôle comme au public.
- De démocratisation des prises de décision : les crises environnementales nous impactent tous, et pourtant la concertation ne cesse de perdre de la place malgré les mobilisations : INDECOSA-CGT milite pour une reconnaissance et une participation active des citoyens et des représentants de la société civile (associations, syndicats, chercheurs, ...) sur toutes les politiques, projets et activités qui les concernent, à chaque échelle de territoire.

- De lutte contre les pollutions, de préservation de la biodiversité et de nos ressources, et d'atténuation et d'adaptation au changement climatique : INDECOSA-CGT soutient toutes les mesures allant en ce sens, du niveau ultra-local à l'international.
- Plus généralement, INDECOSA-CGT revendique le droit de l'Homme à vivre dans un environnement sain, démocratique et solidaire, pour les générations présentes et à venir.

« Nous sommes aujourd'hui confrontés à la raréfaction de nos matières premières, à un effondrement de la biodiversité, à une diffusion massive de pollutions en tous genres et dans tous les milieux, et bien sûr au changement climatique, l'ensemble étant directement lié à notre modèle économique capitaliste »

Comment y parvenir

Les collectifs thématiques : chaque collectif actif d'Indecosa-CGT a déjà commencé à aborder la question environnementale dans leurs thématiques (ex : intrants phytosanitaires & Alimentation, perturbateurs endocriniens & Santé, rénovations énergétique et prévention des risques & Logement ...). L'équipe salariée apporte régulièrement des éléments d'information et d'analyse pour enrichir les travaux des Collectifs en ce sens, et assurer ainsi un suivi du sujet trans-collectifs.

Les publications : 12 notes d'information dédiées à des sujets de consommation environnementale ont été publiées en 2026, dans le cadre du « Billet Vert », une newsletter venant de plus relayer des informations et actualités politiques et militantes sur le sujet. IN Magazine : les liens entre consommation et environnement ont fait l'objet d'un dossier du IN Magazine (N°229, septembre-octobre 2026) et des articles spécifiques y trouvent régulièrement leur

place (exemples : Climat et Habitat, contamination au cadmium, ...).

La mobilisation associative : Avec les acteurs de la société civile : déjà en lien avec les institutions publiques (ADEME, Inspection générale de l'environnement et du développement durable, CESER, ...) et réseaux associatifs de référence (Réseau Action Climat, Réseau Environnement Santé, ...), Indecosa-CGT poursuit ce rapprochement en intégrant des sujets environnementaux.

Au sein d'Indecosa-CGT et de la CGT : la priorité des sujets écologiques travaillés par l'association nationale est donnée en fonction des besoins et intérêts exprimés par les associations départementales, en proposant des actions collectives, outils et formats répondant au mieux aux attentes exprimées (dans la limite des capacités de l'association). L'élaboration des revendications et des actions est conduite en s'appuyant sur les structures de la CGT impliquées dans le domaine, pour proposer ainsi une approche complémentaire.

Résolutions 2026 à 2029

- Continuer le travail d'information et de formation des militants : objectifs de 6 notes d'information par an et d'au moins 3 rencontres en associations départementales par an sur un sujet de consommation environnementale ;
- Poursuivre le rapprochement inter associatif et notre participation à des campagnes et événements collectifs correspondant à nos revendications ;
- Renforcer nos liens avec les fédérations et organisations de la CGT impliquées sur ces sujets

efficacité sociale dans les services publics



Ce qui existe

Services Publics et Services au public, de par son objet social, son histoire et ses valeurs, Indecosa-CGT est profondément attachée à la notion de Service public. Définie comme des activités conduites par une personne publique ayant vocation à servir l'intérêt général, les services publics ont en effet vocation à répondre aux besoins des populations et assurer l'accès à leurs droits fondamentaux et constitutionnels.

Notion évolutive, elle s'applique traditionnellement aux grandes fonctions régaliennes (justice, projection civile, impôts, ...) et aux activités d'intérêt général que sont la protection sociale (santé, Sécurité sociale, ...), l'éducation (enseignement, culture, information, ...) et la croissance économique (transports, régulation des marchés, protection des consommateurs, ...). Elle repose sur **trois principes fondateurs**, auxquels souscrit pleinement Indecosa-CGT :

- ***l'égalité d'accès et de traitement pour tous***,
- ***la continuité***, c'est-à-dire le fonctionnement permanent du service public sur l'ensemble du territoire,
- ***l'adaptabilité***, qui permet de prendre en compte les évolutions de la société, qu'il s'agisse des besoins des usagers comme des avancées technologiques.

Collectif transverse

LES SERVICES PUBLICS

Or, depuis ces dernières années, le modèle français se fait attaquer de toutes parts : nos services publics sont dénigrés, décriés, sous-financés et laissés à l'abandon. Ils sont pourtant de précieux outils économiques, de solidarité, de citoyenneté, de redistribution et de cohésion sociale.

Générateurs d'emplois, de richesses et de stabilité, ils promeuvent la mixité sociale tout en luttant activement contre les phénomènes de paupérisation des populations et de ghettoïsation de nos territoires.

Les politiques publiques d'intérêt général constituent, au niveau international, européen, national et local, un enjeu démocratique, économique ainsi qu'un atout pour la transition écologique de notre société ; en ce sens, elles doivent faire l'objet d'un soutien fort, ferme et être entendues largement, particulièrement en ces temps d'instabilité politique et de crises économiques, sociales et environnementales.

« Les politiques publiques d'intérêt général constituent, au niveau international, européen, national et local, un enjeu démocratique, économique ainsi qu'un atout pour la transition écologique de notre société »

Ce que nous voulons

INDECOSA-CGT plaide pour un renforcement immédiat et massif des moyens financiers, humains, et des prérogatives des services publics, qu'il s'agisse de l'accès à l'éducation et à la formation, à l'action

sociale et à la santé, à la justice et à la sécurité, au logement, aux transports, à l'énergie et à l'eau, à la culture, l'information et à la communication.

Selon INDECOSA-CGT, la (re)mise en œuvre concrète et effective de nos services publics doit répondre à plusieurs critères supplémentaires :

- il est nécessaire de les inscrire dans le cadre d'une **politique de développement plus large**, permettant d'anticiper les évolutions des besoins tout en respectant la spécificité des activités, usagers et territoires.
- En tant que services rendus par et pour la collectivité, un **devoir d'exemplarité en matière sociale et environnementale** est indispensable. Il doit se traduire entre autres dans la commande publique et la qualité de service comme la qualité de vie au travail des agents.
- Leur gouvernance ne doit **plus être soumise à la loi du marché** ni à des décisions politiques de courte vue : les organes directeurs et de gestion des services publics doivent devenir des instances décisionnelles autonomes, transparentes et démocratiques, dans lesquelles les citoyens et leurs représentants de la société civile (associations, syndicats, ...) auront tout leur place, à chaque échelle de territoire.
- La modernisation ne doit pas se faire au détriment de personnes plus vulnérables, et la lutte contre la **fracture numérique doit être une priorité** : INDECOSA-CGT revendique le maintien et le développement de l'accueil physique de proximité des usagers dans tous les services publics.
- Un **principe de non régression** doit être mis en œuvre : les services publics sont des droits

acquis, qu'il nous faut défendre et élargir, et non déléguer, sous-traiter, externaliser, au risque de les voir basculer dans la marchandisation, et donc disparaître.

L'accessibilité des services publics pose aussi la **question du maillage territorial**, fortement mis à mal depuis plusieurs années par le manque d'investissements, les fusions et délégations de missions, les réductions d'effectifs, et les trop nombreuses fermetures d'établissement et de points d'accueil.

Comment y parvenir

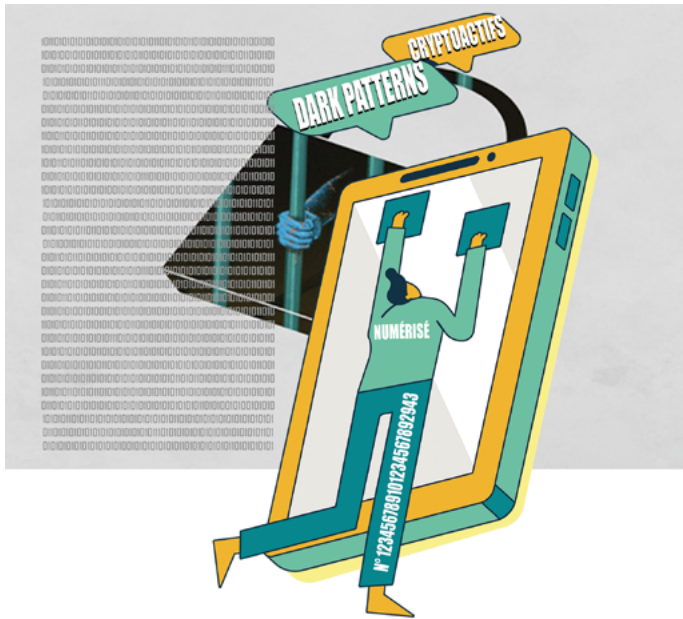
Pour Indecosa-CGT, l'aménagement des territoires et la rénovation urbaine doivent être au service des citoyens, pour favoriser le vivre ensemble et réduire les inégalités.

Pour ce faire et dans chaque projet de rénovation ou de création, toutes les dimensions humaines doivent être prises en compte : sociale, économique, environnementale, accessibilité, qualité de vie en phase avec les besoins de notre époque et le développement durable (à contre-courant du modèle actuel).

Le développement économique n'est pas antinomique à la satisfaction de l'intérêt général, à la solidarité, à l'égalité et à l'accessibilité à tous des services essentiels, bien au contraire : il en est une conséquence.

C'est ce sens du Service Public, et plus largement du service au public, qu'Indecosa-CGT entend défendre dans toutes ses actions et champs d'intervention : logement, santé, alimentation, eau, transports, énergie, banques et assurance, etc ...

Résolutions 2026 à 2029



Collectif transverse

NUMÉRIQUE

de la consommation numérique ne pouvait se faire qu'à travers l'étude des intentionnalités qui la parcourent. Si le numérique cherche à façonner le monde et les rapports humains qui s'y produisent, dans quel sens opère-t-il ? À qui profite-t-il ? Qu'est-ce qui est réellement recherché à travers ce qui n'est au final qu'un outil ?

Ce qui existe

Le numérique a ceci de particulier, lorsqu'il se rapporte à la consommation, qu'il concerne aussi bien les biens et services qu'il produit que l'environnement qu'il impose aux consommateurs. Imposer est bien le mot.

Il est de plus en plus complexe de bénéficier d'un service public quelconque sans devoir passer par le numérique. Nos vies et leur rythme de plus en plus effréné nous poussent à acheter via le net, pour gagner du temps, pour comparer plus d'offres, pour bénéficier de meilleurs tarifs... Mais à quel moment exactement avons-nous donné notre accord pour que notre monde évolue en ce sens ?

On nous rétorquera que l'usage fait l'acceptation, mais si toute alternative à ce modèle est entravé par notre quotidien, si chaque geste nous pousse à utiliser le numérique en nous le présentant comme le seul choix raisonnable et efficace, quelle marge de manœuvre nous reste-t-il exactement ?

Indecosa-CGT présente une singularité dans le monde des associations de consommateurs. En plaçant son attention sur le cadre de réalisation et de diffusion des biens que nous consommons et des services que nous utilisons, elle se démarque de l'approche quantitative / qualitative classique.

À partir de cela, il était évident que notre approche

Ce que nous voulons

1/ Nous refusons l'individualisme comme principe fondateur de société

Le numérique offre la vision d'une société atomisée où le collectif serait nécessairement éphémère et désincarné, tourné vers la jouissance à court terme d'un bénéfice individuel. Or, le principe même de société que nous défendons et aidons à construire à travers notre action associative, s'inscrit dans le temps long, la formation et la réflexion commune. Si les outils numériques sont des moyens facilitant ce travail, ils ne doivent pas en devenir le principe fondamental.

2/ Nous luttons contre le pré déterminisme numérique

Le numérique est un puissant outil d'appoint qui doit laisser le dernier mot à l'Humain. Nous devons être extrêmement vigilants face à l'hégémonie culturelle qui se construit sur la base de données médianes ou moyennes (principe d'agrégation des données) ou par le biais de pondérations elles-mêmes très discutables dans leurs constructions. Ces modes de construction de la norme effacent les singularités et empêchent de traiter effectivement ces dernières. Or, à travers notre action de terrain, nous sommes essentiellement confrontés à de telles singularités. C'est là le principe même de l'Humain.

3/ Ces revendications nous conduisent à affirmer le principe d'inclusion numérique comme fondamental

Dans une société où l'accès à tous les services et lieux sociaux comme institutionnels intègrent une part de numérique, part en croissance constante, personne ne doit être laissé pour compte. Nous insistons sur le fait que l'inclusion numérique inclut la possession d'un matériel adapté, la maîtrise de son fonctionnement et l'accès aux logiques logicielles déployées loin d'être universelles contrairement au pré supposé des discours institutionnels.

Nous sommes désignés (par la Commission Européenne et l'ARCOM en France) pour le mandat de **Signaleurs de confiance** qui nous permet d'interpeller les plus puissantes plateformes numériques sur leurs pratiques.

- Nous disposons d'une exclusivité en France concernant les contrefaçons, les produits et services illégaux et illicites, et les mentions

légaux manquantes ou illégaux.

- Nous disposons d'une formation de 3 jours sur les intentions politiques du numérique et les manipulations cognitives qui s'y exercent. Cette formation permet également une sensibilisation au statut de Signaleurs de confiance.
- Nous proposons une journée d'étude sur ce thème.

Comment y parvenir

Ce que nous visons : renforcer notre implantation sur ce thème pour faire du numérique un marqueur d'identité de notre association auprès des institutions nationales, voire européennes.

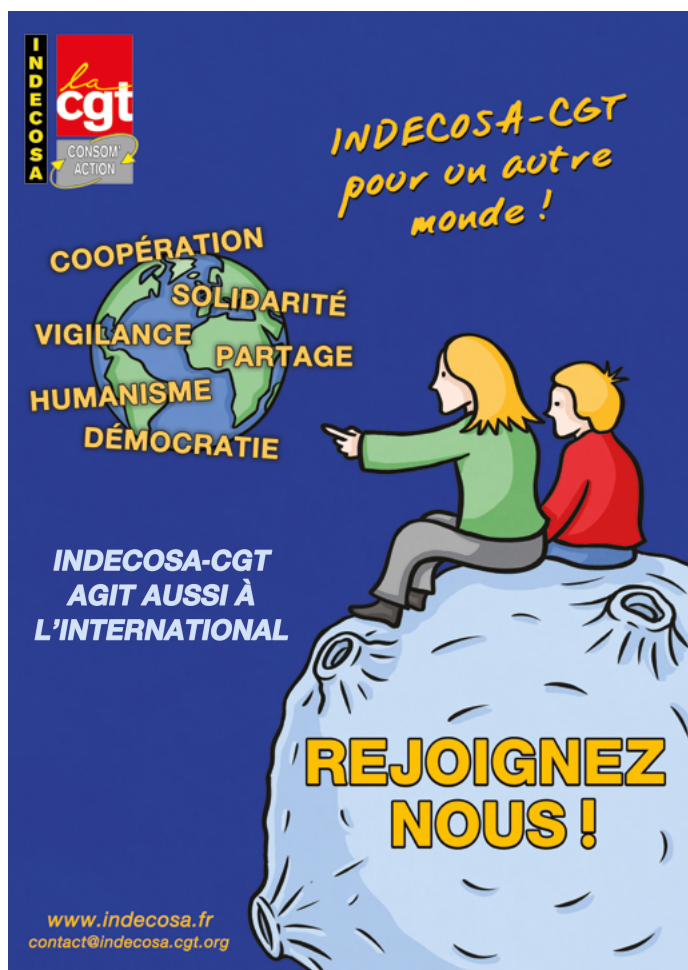
Comment y parvenir ?

Si notre présence sur ce domaine est essentielle pour assurer l'écoute de l'association auprès des pouvoirs publics. Cette évolution ne pourra se faire sans l'implication des associations départementales.

« Le numérique a ceci de particulier, lorsqu'il se rapporte à la consommation, qu'il concerne aussi bien les biens et services qu'il produit que l'environnement qu'il impose aux consommateurs »

Résolutions 2026 à 2029

- Développer une complémentarité entre litiges individuels de consommation (notamment liés au numérique) et revendications collectives, à travers le dispositif des Signaleurs de confiance. Ceci induit une implication des associations départementales qui doivent s'engager à participer à ce dispositif (via la formation, la mise en place de comités départementaux, la réalisation de journées d'étude...). Évaluation : combien d'associations impliquées en fin de mandat, et de quelle façon ?
- Viser une augmentation progressive du nombre de signalements étudiés pour atteindre un global d'environ 500 dossiers en fin de mandat. Pour autant, nous ne devons pas nous inscrire dans une logique du chiffre des dossiers individuels. Nous attendons de ce dispositif qu'il nous permette d'impacter positivement la législation en matière de protection des consommateurs. Évaluation : combien de signalements traités en fin de mandat, avec quelles conséquences ?



Ce qui existe

L'international est pour nous un marqueur d'identité auprès des pouvoirs publics. Il démontre notre capacité à nous emparer de sujets européens et mondiaux et notre rayonnement en dehors du territoire français. Il est une spécificité de notre organisation. Seuls l'UFC et le CLCV ont des présences reconnues à l'échelle européenne, et ce uniquement au niveau institutionnel (BEUC et office de la consommation européenne). Pour autant, notre implantation au niveau international doit composer avec nos moyens matériels et humains. De plus, il s'agit d'un domaine qui ne trouve pas d'ancrage dans les territoires et qui de ce fait est vécu comme un supplément d'activité.

Les rencontres organisées avec des membres d'organisations étrangères replacent cette action dans un cadre humain et remettent pleinement en relief les impératifs de solidarité et de complémentarité qui doivent s'établir au sein de notre réseau partenarial international, d'autant plus dans un domaine (la consommation) par essence global.

Collectif transverse

L'International

Ce que nous voulons

Nous sommes membres de l'ECU (European Consumers Union) dont nous occupons le Secrétariat Général. L'organisation continue de peiner à présenter un bilan actif, même si plusieurs organisations (Italie, France, Grèce, Espagne...) cherchent à prendre ancrage dans des projets européens.

Nous sommes inscrits au Registre de transparence de l'Union Européenne. Ces dernières années, nous avons reçu de timides invitations à participer à des événements européens. Nous sommes membres du CFSI (Comité Français pour la Solidarité International). Cet organisme est très impacté par la réduction des crédits au développement international.

Nous sommes partenaires de l'O2CD (Observatoire Congolais des Droits des Consommateurs - République du Congo) avec lequel nous cherchons à poursuivre la mise en œuvre de projets concrets, à échelle humaine, avec l'appui de l'Ambassade de France de Brazzaville. Nous avons déjà réalisé 3 initiatives avec eux (deux en France et une au Congo) et nous poursuivons dans cette voie.

« L'international est pour nous un marqueur d'identité auprès des pouvoirs publics »

Nous sommes en lien avec l'UNCS (Union Nationale des Consommateurs Sénégalais – Sénégal). De ce lien sont nées des plaquettes d'information (banque et logement) à destination de la diaspora sénégalaise en France. D'autres initiatives du même genre pourrait être envisagées, à condition de pouvoir bénéficier de relais locaux sur d'autres pays.

Les DROM (Départements et Régions d'Outremer), terme auquel nos camarades de Martinique préfèrent Collectivités d'Outremer, sont historiquement placés

sous la coupe du secteur international par la CGT. Cela s'explique essentiellement par la d'organisations syndicales indépendantes de la CGT, même si pour certaines d'entre elles, des accords forts ont été signés avec la CGT.

Nous visons à permettre la création d'associations départementales sur ces territoires, dans le respect de nos statuts. Un premier pas a été fait en ce sens avec la Martinique et la Réunion.

Comment y parvenir

Renforcer nos liens avec l'ECU dans le cadre de projets concrets. Des approches thématiques à l'échelle européenne paraissent intéressantes. Une autre perspective intéressante serait de mieux nous intégrer, à hauteur de nos moyens, dans des initiatives européennes, afin de mieux y être identifiés.

Poursuivre notre partenariat avec l'O2CD, en menant une mission de formation de formateurs en 2027 au Congo, accompagnée d'une réciprocité sur l'argumentaire et le suivi de projets européens. Ce partenariat peut trouver d'autres débouchés au-delà de 2027 sur d'autres besoins de formation, notamment la réalisation d'une équivalence de « Présentation » pour l'O2CD.

Aboutir sur le projet des plaquettes informatives construites en collaboration avec l'UNCS.

Finaliser la construction de l'Indecosa-CGT-M 972 (Martinique) par la réalisation de formations locales et la construction d'une équipe en lien avec l'association nationale.

Poursuivre la démarche de construction entamée avec la Réunion, en commençant par la construction d'un lien fort avec l'association nationale.

Une fois la création des structures de Martinique et Réunion accomplie, étudier la réalisation de la même démarche sur Mayotte.

Comment y parvenir ?

Il s'agit d'un thème souvent perçu comme important par nos membres, mais tout aussi souvent perçu comme non prioritaire. Pour autant, maintenir une présence institutionnelle au niveau de l'UE ou opérationnelle en Afrique (projets O2CD) demandent des ressources. Il nous faut donc poursuivre notre sensibilisation interne au thème en mettant en relief les impacts concrets du thème.

De plus, nous devons poursuivre notre implantations sur les territoires ultra marins, souvent encore plus durement impactés par les questions de consommations que les territoires métropolitains.

Résolutions 2026 à 2029

- **Maintenir notre présence au sein de l'ECU et contribuer à lui donner une dimension institutionnelle (i.e. reconnaissance de l'UE). Cela implique de nous inscrire dans les projets que nous pouvons assumer, et d'assurer une capacité de participation à ses activités (disponibilité et barrière de la langue – la présence d'au moins 2 personnes répondant à ces critères serait nécessaire). Évaluation : quelle place institutionnelle de l'ECU au sein de l'UE en fin de mandat, quelles actions menées, combien de personnes en capacité d'y intervenir et à quel titre ?**
- **Poursuivre nos projets au sein de l'O2CD dans une logique de réciprocité pour nous positionner comme étant en capacité d'agir à l'échelle internationale. Évaluation : quel bilan de notre action auprès de l'O2CD (et éventuels autres partenaires) en fin de mandat, pour quels impacts internes, institutionnels et auprès du grand public ?**
- **Consolider la création impulsée en Martinique. Poursuivre / relancer le processus initié avec la Réunion. Initier une démarche auprès de Mayotte. Évaluation : quels avancements sur ces trois territoires en fin de mandat, pour quels impacts locaux, quelle participation à notre vie démocratique interne, quels besoins spécifiques ?**



Nos outils

LA FORMATION

Ce qui existe

La formation est un outil majeur de nos stratégies. C'est par la formation que passent la plupart de nos messages quant aux évolutions à venir de notre association et du secteur consumériste. Si nos moyens de communication cherchent à être le plus large possible (en fonction des publics visés), les formations se font par petits groupes, avec un déroulé pédagogique, une construction des idées étape par étape qui permet à chacun.e de s'interroger et de progresser. C'est donc un outil majeur, puissant, mais relativement lent dans sa diffusion.

Si les formations sont décorréées de ces ambitions stratégiques, elles peuvent s'effectuer via des approches qui ne servent pas l'objectif commun. Pour cette raison, les formateurs et formatrices doivent impérativement agir au sein d'un collectif travaillant en lien étroit avec le Bureau pour pouvoir répercuter les orientations stratégiques au fil de leur survenue.

« C'est par la formation que passent la plupart de nos messages quant aux évolutions à venir de notre association et du secteur consumériste »

Les formations dispensées par notre organisation reprennent les principes de la formation syndicale CGT :

- Le stagiaire **acteur** de sa formation,
- **Bienveillance** envers les stagiaires ; le stage est

un espace d'interrogation ouvert et respectueux de toutes et tous,

- Pédagogie **active**,
- Pédagogie de la **réussite**,
- Travail en binômes (intervenant / animateur),
- Mise en place de déroulés de formations.

Nous disposons d'un parcours général qui nous permet une approche en trois temps :

1. **Découverte**, sur un jour, qui pose les bases d'une première approche de l'association et éveille l'intérêt autour de notre structure,
2. **Présentation**, sur cinq jours, qui permet la construction d'une culture commune et meilleure compréhension de notre singularité et de notre étendue,
3. **Équipes dirigeantes**, sur 5 jours, qui ouvre aux enjeux que nous traversons et appelle à la construction d'une mutualisation active de nos associations.

Le reste de notre catalogue s'articule essentiellement autour de formations politiques (pourquoi nous agissons) et culturelles (dans quel cadre nous agissons). Les formations techniques (comment nous agissons) sont actuellement plus assurées par des prestations externes, appelant à l'usage d'outils numériques offrant une plus large couverture.

Ce que nous voulons

Poursuivre le déploiement de notre formation Équipes dirigeantes pour permettre une large appropriation des enjeux liés au secteur consumériste en général et à l'avenir de notre association en particulier

Faire passer la formation « Politique de santé pour les

mandaté.e.s » à 5 jours afin d'y inclure une journée sur les politiques nationales de santé et une autre sur le rôle effectif des représentants des usagers

Travailler à la construction d'une formation (ou d'une suite de formation) autour de la politique de l'habitat : logement social (y compris avec sa pratique des élections), enjeux économiques, finalité de l'action, élargissement aux autres composantes de l'habitat...

Renforcer notre offre culturelle avec une formation « Alimentation » orientée vers l'impulsion d'actions.

Renforcer notre capacité d'écriture de formations

Mettre en place un outil de suivi efficient de nos formations

Renforcer le collectif de formateurs.rices

Commet y parvenir

Nous devons continuer de maintenir un pôle actif de formateurs.rices et être en capacité de produire des formations.

Résolutions 2026 à 2029

- Maintenir un groupe de formateurs.rices militants (en visant une dizaine de personnes), formé.e.s aux techniques de la CGT (stage de base), notamment la pédagogie active et la pédagogie de la réussite, en lien étroit avec le BN. Évaluation : combien de formateurs qualifiés en fin de mandat, sur quelles méthodes d'intervention / d'animation ?
- Disposer de 2 à 3 militant.e.s en capacité de créer des formations (parcours de formation de la CGT) à la demande des organes de l'association et la validation du BN. Évaluation : combien de créateurs de formations qualifiés en fin de mandat, pour quelles formations ? Les besoins de formations peuvent être très variés, et il nous est très difficile de répondre à toutes les demandes. Les demandes techniques (« comment faire ? ») peuvent être assurées par des prestataires externes si nous ne disposons pas des compétences internes, et les demandes politiques (« pourquoi faire ? ») doivent être réalisées par nos militant.e.s.
- Prioriser les formations politiques et externaliser les formations techniques si besoin. Former nos militant.e.s aux évolutions sociétales. Mesurer la réponse aux besoins. Évaluation : combien de formations proposées, sur quelles motivations, en réponse à quels besoins, et avec quels impacts ?

INDECOSA **la cgt** **CONSUM ACTION**

**PENSEZ VOUS BIEN CONNAÎTRE
VOTRE ASSOCIATION DE DÉFENSE
DES CONSOMMATEURS ET USAGERS ?
QUE SAVEZ VOUS EXACTEMENT...**

...du syndicat des ménagères
dans les années 10 ?

...des divergences entre la CGT
et les pouvoirs publics
dans les années 60 ?

...du contexte de création
d'INDECOSA-CGT
à la fin des années 70 ?

...sur tous les enjeux
qui menacent
notre organisation
dans les prochaines
années à venir ?

**PASSEZ NOUS VOIR SUR LE STAND INDECOSA-CGT
ET NOUS VOUS OFFRIRONS DE QUOI EN SAVOIR PLUS !**

La communication est l'un des outils majeurs de notre organisation. Elle vise bien évidemment à mieux nous faire connaître auprès du grand public comme des autres structures de la CGT, mais elle a également pour fonction de mobiliser autour de nos actions et inciter à celles-ci, de partager nos initiatives et connaissances, de relayer nos alertes, de fournir des éléments opérationnels dans des domaines ciblés...

Toutes ces communications ne sont pas équivalentes. On ne communique pas de la même façon en fonction des publics visés. De plus, il est souvent extrêmement difficile de trouver le bon vecteur et le bon dosage pour un objectif donné. Trop de communication sur un ou plusieurs sujets, et se retrouve noyée dans une masse, souvent peu efficace de ce fait. Pas assez, et il est alors complexe de s'assurer que toutes les personnes visées ont bien reçu l'information en question. **Les outils dont nous disposons aujourd'hui sont :**

Le IN Magazine, dont on peine à déterminer s'il est principalement destiné à un usage interne ou externe. Tiré dans les 2000 exemplaires tous les deux

Nos outils

LA COMMUNICATION

mois, il doit renforcer sa présentation et s'interroger sur son identité et sa finalité. Actuellement, il est essentiellement à destination de nos militant.e.s, et permet aussi une forme de présentation de notre association sur les forums et salons à destination de la CGT comme du grand public.

Le site internet, qui va être repris dans son organisation, et qui doit lui aussi s'interroger dans son identité visuelle, sa structuration et le public qu'il cible. Actuellement, il semble essentiellement tourné vers le grand public, même si certains militants ont pris l'habitude de le consulter.

Nos communications internes de type « Info xxx », qui manquent régulièrement leur cible. Trop nombreuses, sur trop de sujets différents, elles n'atteignent pas leur objectif de mettre une information efficace et pertinente à disposition des associations et individus

Les communiqués de presse. Souvent réalisés par une poignée de militant.e.s ils servent non seulement à annoncer les positions de notre organisation et de les signaler auprès des organes de presse, mais également lors de nos bilans d'activités, puisqu'ils vont partie des critères d'évaluation.

Les affiches et flyers : réalisés régulièrement en fonction des périodes, ces supports ont parfois du mal à circuler et vont être utilisés sur des années. Même s'ils sont essentiellement à disposition du grand public, leur diffusion passe nécessairement par les organisations départementales pour l'essentiel. On peut aussi rattacher les supports spéciaux (comme la bande dessinée) à cette catégorie.

Les vidéos. Nous disposons de supports vidéos mais proposant des destinations et messages

différents : à destination des militant.e.s pour inviter à s'investir dans l'association, à destination des militant.e.s cherchant à se former et à mieux connaître l'association, à destination du grand public en mettant surtout en avant l'aide apportée dans les dossiers individuels...

Tous ces supports sont proposés au même niveau, sans précisions quant à leur destination et peuvent de ce fait, non seulement manquer leur cible, mais de plus aller à rebours des orientations que nous souhaitons promouvoir.

La télévision : les spots proposés dans le cadre des Instants Conso et Conso Mag semblent cependant fortement menacés par la suppression des moyens dévolus à l'INC. De plus, ces dernières années, le verrouillage du « politiquement correct » s'est renforcé sur ces supports, les rendant moins intéressants pour l'image qu'ils renvoient de nous auprès du grand public.

La radio : si nous avons stoppé ce support, les deux années de diffusion que nous avons assumées nous ont fourni une forte expérience technique et éditoriale qui pourrait nous servir sur de futurs podcasts ou supports équivalents.

Les colloques : démonstration de notre capacité à mobiliser divers acteurs autour de sujets majeurs, que nous abordons dans leur complexité (même si nous choisissons nos prismes d'approche), les colloques sont un moment de prestige au service de notre organisation.

Réalisés de façon irrégulière et avec des préparations divers, ils appellent sans doute à plus de structuration. Ils sont essentiellement à destination d'un public « expert » externe à la structure, et aux structures de la CGT impliquées sur ce thème.

Nos efforts doivent se porter vers

Les réseaux sociaux : lesquels et pour quels messages ?

Notre présence sur des événements externes. Si les initiatives prises en ce sens sont souvent porteuses et saluées par les personnes qui les ont vécues, nous n'avons pas de politique construite et régulière sur ce sujet. Il nous faudra donc réfléchir à leur fréquence, aux moyens utilisés, à leur portée géographique...

Une meilleure réflexion en amont de nos vecteurs de communication : vers qui, sur quel sujet, avec quelle finalité visée doit être faite.

Résolutions 2026 à 2029



INDECOSA-CGT

Perspectives

2026/2029

Dans cette optique, notre implantation numérique doit se renforcer, et les implantations dont nous disposons, en particulier dans les domaines de la santé et du logement social, doivent faire l'objet d'une profonde analyse stratégique : pourquoi nous y sommes, qu'est-ce que nous voulons y obtenir, quels échelons devons nous occuper pour y parvenir ?

Le projet 2026-2029 d'INDECOSA-CGT s'inscrit pleinement dans le cadre fixé au présent document (Partie 1) qui lui-même s'inscrit dans le projet global et les valeurs de la CGT. Les grandes lignes fixées ici doivent permettre la définition, sur le mandat, d'objectifs opérationnels qui seront soumis aux instances régulières de l'association. Ces mêmes objectifs feront l'objet d'une évaluation mesurable, incluant l'analyse de leurs éventuels échecs, en fin de mandat, lors de l'Assemblée Générale dite « statutaire » (renouvellement du CA et du Bureau). C'est sur ces bases que nous pourrons progresser dans nos orientations et stratégies, tout en tenant compte des évolutions de l'époque.

Pour 2026-2029, INDECOSA-CGT propose de poursuivre les orientations initiées depuis désormais plusieurs mandats :

1. Faisant face à une mutation profonde du monde de la consommation, que ce soit par la place que lui accordent les pouvoirs publics, l'importance donnée au numérique dans tous les actes de la vie courante et l'accroissement des considérations environnementales à tous les échelons de la société, mutation présente de longue date par notre association, nous devons poursuivre notre implantation au sein des structures institutionnelles, développer nos mandats et missions, et préparer nos structures départementales à la diminution drastique du « tout dossiers individuels » et aux modes de financement associés.

Ces mêmes questions devront être posées en amont de tout investissement stratégique de notre association, comme, par exemple, notre place et nos mandats sur le numérique ou sur le secteur bancaire. Cette démarche passera par le renforcement de notre offre de formations, qui, avant de s'inscrire dans une démarche strictement technique (le « faire ») devra d'abord s'accorder à en fixer les bases (le « pourquoi faire ? »).

Poursuivre notre implantation au sein des structures institutionnelles

2. Nous devons continuer de renforcer nos collectifs, mais nous faisons le constat que cet objectif est décliné d'année en année avec des résultats très variables, liés à la disponibilité des militant.e.s, à l'inscription du domaine visé dans un cadre institutionnel ou non, à sa déclinaison dans les territoires qui lui donne un caractère concret ou non, et d'autres facteurs qui peuvent aussi dépendre de la période et de l'actualité qui s'y rattache.

Le mandat 2026-2029 cherchera à renforcer la transversalité des collectifs existants, plus qu'à multiplier la création de nouveaux collectifs dont l'existence réelle et l'activité induite sont parfois faibles, voire nulles, sans s'interdire de telles créations dès lors qu'elles sont pertinentes et portées par les

militant.e.s.

À ce titre, notre investissement sur les questions environnementales est exemplaire des mutations d'approches que nous devons entreprendre. D'une pratique de collectifs «en silos», nous devons passer à celle d'une thématique touchant plusieurs collectifs et qui se réfléchit de sa conception à son application dans des actions concrètes en passant par une communication coordonnée.

Renforcer nos collectifs

3. La disparition programmée des CTRC et la remise en cause profonde du « deal consumériste » passé entre l'État et les associations de consommateurs depuis les années 60, remettent profondément en cause notre modèle « classique » de déploiement et la tenue de permanences axées vers le « dossier individuel de consommation ».

S'il reste essentiel pour nous de maintenir ce maillage de terrain qui repose sur un besoin réel et permet un ancrage à la réalité du quotidien, ce qui manque de plus en plus souvent aux politiques publiques menées, nous devons nous préparer à une profonde mutation de ce dispositif, qui pourrait même aller jusqu'à la disparition de sa reconnaissance institutionnelle, entraînant à sa suite de nombreuses interrogations sur son financement et sur les prérogatives liées aux agréments qui s'y rattachent.

En ce sens, le mandat 2026-2029 s'engage à continuer de faire vivre ces questions dans les territoires, à travers son offre de formations et journées d'études, afin de mobiliser la vigilance de l'ensemble de nos militant.e.s sur ces points. Il veillera particulièrement à développer, renforcer et soutenir la mise en œuvre de dossiers collectifs, à tous les niveaux de notre intervention.

Faire face au désengagement de l'État pour le secteur consumériste

4. Le mandat 2026-2029 veillera au renforcement de nos liens avec les structures de la CGT : confédération, fédérations, structures de l'inter-professionnel, syndicats. Nous devons poursuivre les efforts initiés depuis plusieurs mandats, et tout particulièrement sous le mandat 2023-2026.

Nous devons veiller à faire le lien entre l'activité syndicale menée par la CGT, et l'action dans le cadre de la vie courante menée par Indecosa-CGT, chaque fois que cela est possible. Le mandat favorisera, dans la mesure du possible, les coopérations avec ces structures.

Renforcement de nos liens avec les structures de la CGT



Syndiqué-e à la CGT

Tu es adhérent-e à INDECOSA CGT



Association d'information et de défense des consommateurs

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DEFENSE DES CONSOMMATEURS SALAIRES - CGT

De la même façon, nous devons poursuivre nos échanges et rencontres avec des acteurs extérieurs aux structures de la CGT. Cela implique cependant que notre présentation et communication interne soit cohérente. Si un discours est tenu auprès d'une

structure de la CGT et un autre auprès d'une autre, notre lecture restera floue auprès des militant.e.s de la CGT. Nos efforts doivent veiller à la coordination de nos communications et positionnements, tout en respectant l'autonomie de chaque composante de notre association.

Cela implique que nos présentations et communications, internes comme externes, soient cohérentes entre elles. Même si chaque association départementale dispose de ses propres spécificités et communique en fonction de celles-ci, toutes nos composantes sont engagées par les orientations déterminées dans le cadre de nos assemblées générales ainsi que par les déclinaisons validées par nos organes internes.

5 Si les progrès enregistrés lors du mandat 2023-2026 quant à la mise en œuvre de notre démocratie interne sont indéniables, ils doivent se poursuivre, voire s'accroître. Trop d'associations départementales ne participent pas aux instances à l'échelle nationale. Ni présence à l'AG, ni participation aux formations (malgré un très gros effort de décentralisation), ni présence dans les collectifs, ni remontée des initiatives prises, ni expression (thématique ou autre)... Trop souvent les termes « vous, le National... » sont entendus. Il n'y a pas de « vous ». Les militant.e.s participant à l'AG, au CA et / ou au Bureau National sont engagé.e.s dans des associations départementales et en connaissent très bien les contraintes.

Les enjeux portés à l'échelle nationale impactent l'ensemble de nos associations départementales, y compris celles qui disposent d'une large autonomie financière. Et aucune décision collective n'aura le moindre impact si elle n'est pas partagée, portée et mise en action par les associations départementales.

Les efforts de décentralisation doivent se maintenir et les liens avec les associations départementales se renforcer partout et à chaque occasion que cela nous est possible. Ce pré-requis permettra également de veiller au renouvellement des militant.e.s impliqué.e.s dans notre démocratie interne, à tous les niveaux où elle se structure.

Ce point est récurrent dans nos préoccupations, mais il semble s'accroître de mandat en mandat. Cela pose la question du renouvellement de nos bases ainsi que de l'accès et de l'accompagnement offerts aux militant.e.s qui veulent s'y investir.

Le mandat 2026-2029, comme tous les mandats avant lui, et sans doute ceux qui le suivront, devra s'attacher au renouvellement de ses forces vives, afin de permettre à notre organisation de perdurer et de tenir sa place auprès des consommateurs et usagers.